



AGENDA

BALADES

Les balades pour tous continuent en respectant les mesures en vigueur.

➤ Tous les mardis, RDV parking cimetière, départ 9h30.

Contact : ➤ 06 08 78 75 77

Vendredi 2 juin

Fête des voisins. (voir p.2)

Samedi 3 et dimanche 4 juin

Fête du village. (voir flyer)

Samedi 3 juin

Contes en kamishibai à 17h, médiathèque. (voir p.2)

Samedi 3 juin

Spectacles De jour de Nuit à 18h et 19h30, rue du Ponceau.

Dimanche 4 juin

Vide garage de 8h à 17h. (voir flyer)

Vendredi 9 juin

Conseil municipal à 20h en mairie

Samedi 10 juin

Atelier BD de 10h à 12h, médiathèque. (voir p.2)

Mercredi 14 juin

Contes pour les tout-petits à 10h15, médiathèque. (voir p.2)

Mercredi 14 juin

Réunion publique de présentation de la mutuelle communale à 18h30, salle polyvalente. (voir flyer)

Vendredi 16 juin

Théâtre à 20h30, salle polyvalente. (voir p.3)

Jedi 22 juin

Conseil municipal à 20h en mairie.

FÊTE DU VILLAGE 3 et 4 juin

Programme ci-joint

Circulation perturbée

rue du Ponceau, place des Moissons et parking des écoles

DE JOUR//DE NUIT

À Cheptainville le samedi 3 juin à 18h et 19h30, rue du Ponceau.

Du 2 au 4 juin 2023, de nombreux spectacles sont proposés, allant du théâtre de rue, de la danse à des formes circassiennes... À Arpajon, Lardy, Boissy-sous-St-Yon, St-Michel-sur-Orge, Saint-Escobille.

SENIORS, NUMÉRIQUEMENT VÔTRES

Vous avez 60 ans et plus ? Venez participer aux ateliers de découvertes chaque mardi de 14h à 16h à compter du 6 juin jusqu'au 4 juillet inclus. Renseignement / inscription : 01 69 14 82 12 avant le 3 juin.

RENTÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE

Les parents des enfants inscrits en première année de maternelle pour la rentrée de septembre 2023 sont invités à visiter l'école maternelle avec leur enfant, et à rencontrer l'équipe pédagogique pour échanger avec elle : mardi 6 juin 2023 à 18h.

DÉCLARATION DES PROPRIÉTÉS

Nouvelle obligation déclarative à effectuer avant le 30 juin 2023, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

LA MUTUELLE COMMUNALE ARRIVE À CHEPTAINVILLE !

La mairie de Cheptainville est la 7^{ème} commune de l'Essonne à retenir NUOMA Mutuelle. Elle propose un projet de mutuelle communale qui s'insère donc dans une volonté de protéger tous les habitant.e.s en leur proposant une meilleure prise en charge de leurs frais médicaux tout en préservant le pouvoir d'achat.

En effet, le partenariat entre la mairie et la mutuelle NUOMA permet de proposer des tarifs justes, équitables pour tous car négociés collectivement. Le modèle proposé :

- ✓ Tarif viager dès 66 ans (plus d'augmentation liée à l'âge après 66 ans), des frais de gestion à 12,5%.
- ✓ Taux de redistribution de 85% des cotisations dans les prestations pour les adhérents.
- ✓ Prestations renforcées sur les postes qui touchent les seniors tels que l'optique, le dentaire, l'hospitalisation ou encore l'audioprothèse...

Afin de vous présenter plus en détails le contenu de ces offres de mutuelles communales, le CCAS vous convie à **une réunion publique d'information le mercredi 14 juin 2023 à 18h30** à la mairie de Cheptainville.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La structure propose des permanences : Accès au droit (avocat, ADIL 91...), aide aux victimes, résolution des conflits, point relais CAF, emploi, écoute pluridisciplinaire, **espace numérique gratuit**.
4 rue du Docteur Verdié à Arpajon.
Tél. : 01 69 78 09 19.
www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/vos-droits/maison-de-services-au-public

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

En cas de difficultés sociales, vous pouvez joindre et vous faire conseiller auprès des assistantes sociales de la MDS située 25 bis, route d'Égly à ARPAJON (face au Pôle-Emploi). Prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Tél. : 01 69 17 14 40.

CIMETIÈRE

Veuillez nettoyer les abords de votre concession afin de préserver la propreté de notre cimetière communal.

STATIONNEMENT

Le stationnement prévu dans les rues de Cheptainville doit être respecté. La Gendarmerie réalisera des contrôles et procédera à la verbalisation des contrevenants.

PROMENADES EN FORÊT

Prudence vis-à-vis des arbres secs, fendus... **Risques de chutes**.
Pour votre sécurité et celle de vos enfants, restez sur les chemins.

INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, (tonte pelouses, taille haies/arbustes, élagage, débroussaillage) est interdit en vertu des dispositions du règlement sanitaire départemental (art. 84) et de l'arrêté municipal du 29/12/2020

ARRÊTÉS MUNICIPAUX TAILLE DES HAIES ET TRAVAUX

✓ Arrêté municipal du 29 décembre 2020
Veuillez tailler/entretenir tous végétaux débordant sur l'espace public et trottoirs devant chez vous. Ces débordements engendrent une insécurité pour piétons et réseaux électriques ou de télécommunications.

✓ Arrêté municipal du 19 février 2021
Les travaux bricolage/jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, ... **peuvent être effectués du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h et sont interdits les dimanches et jours fériés.**



LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 3 juin à 17h : Contes en kamishibai par l'association « Une sorcière m'a dit... ». Réservation conseillée.
17h30 : Séance adulte

Samedi 10 juin de 10h à 12h : Atelier BD. Initiation à la création d'une bande dessinée avec Brouck, dessinateur de presse. Tout public à partir de 7 ans. Sur réservation.

Mercredi 14 juin à 10h15 : Contes pour les tout-petits de 0 à 3 ans.
Durée : 20 min. Sur réservation.

Fermeture du 10 au 31 juillet.

Mardi de 16h à 19h

Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h30

Espace La Parenthèse - Rue du Village — Tél. : 01 64 56 18 70 — Mail : mediatheque@cheptainville.fr.
L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RAPPEL DES RÈGLES DE COLLECTE DES DÉCHETS

Nous constatons de plus en plus des manquements au règlement de collecte des déchets, avec des poubelles sorties à des heures indues et non ramassées et une augmentation importante des dépôts sauvages à différents endroits de la commune. Les bacs d'ordures ménagères et les déchets verts doivent être sortis le lundi soir après 19h00 et récupérés le mardi en fin de journée. Les bacs emballages/papiers doivent être sortis le mardi soir après 19h00 et être récupérés le mercredi en fin de journée. Quant aux encombrants, il vous suffit de remplir le formulaire sur le site <https://www.coeuressonne.fr/> pour un enlèvement gratuit.

Les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération peuvent accéder à l'ensemble des déchèteries du SIREDOM (via le service Prévention et Gestion des Déchets de l'Agglomération) ».

FIN DE L'EXPÉRIMENTATION DES BIODÉCHETS

Maintenant terminée, l'expérimentation biodéchets c'est déroulée de novembre 2021 à juillet 2022. Plus de 38 tonnes de biodéchets purs ont été collectés à l'aide de sacs verts. En attendant de connaître la proposition de Cœur d'Essonne Agglomération pour le tri des biodéchets en 2024 souvenons-nous que le meilleur déchet et celui que l'on ne produit pas.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a lancé par délibération du Conseil municipal en date du 15 février 2023, la modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure vise à apporter des adaptations mineures et à corriger quelques erreurs matérielles concernant le seul règlement écrit, à savoir :

- ✓ Adapter la réglementation en matière d'emprise au sol des constructions plus particulièrement concernant les annexes.
- ✓ Adapter la réglementation quant à l'installation de systèmes domestiques solaires thermiques ou photovoltaïques en toiture et façades.
- ✓ Adapter la réglementation quant aux exhaussements et affouillements du sol.
- ✓ Adapter la réglementation quant aux espaces verts.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Une réglementation a été instaurée par voie d'arrêté afin de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires (arrêté sur le site de la mairie).

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 2 juin fête des voisins.

Pour une organisation respectueuse de l'environnement, un kit 100% numérique est disponible sur : www.lafetedesvoisins.fr.

LES ANCIEN BOUTONS D'OR

Comme toutes les années nous proposons les traditionnelles brioches et aussi les viennoiseries pour la fête du village de Cheptainville.

Elles seront distribuées par la mairie et le comité des fêtes, en rosalie jusque chez vous **à partir de 8h**. Pensez à réserver auprès de la mairie. Notre stand se trouvera au parc de la Parenthèse où nous proposerons différents jeux afin de trouver le mot à découvrir pour la chasse au trésor **à partir de 10h**. Nous vous attendons.

DES NOUVELLES DE LA CHORALE !

Le 26 juin 2022, la chorale de Cheptainville "La clef des chants" a organisé une manifestation dont les profits ont été versés à une association polonaise qui aide des enfants ukrainiens victimes de la guerre, recueillis dans le plus total dénuement. La vidéo de ce concert est désormais en ligne sur YouTube ! Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu assister au concert et qui souhaitent visionner la vidéo, il suffit de rechercher "Concerts à Cheptainville" sur YouTube ! Et pour ceux d'entre vous qui souhaitent rejoindre notre équipe de choristes même sans connaître la musique, il suffit de téléphoner au 06 81 67 41 75 (Jacques GUERIN). Les répétitions ont lieu **tous les mardis de 19h30 à 21h**. Bon concert !

ART ET CRÉATIONS

L'Art et Création est heureuse de vous présenter le travail accompli par ses adhérents « Théâtre » sous la houlette de leur professeur, Maxime PIPREL.

Rendez-vous **vendredi 16 juin à 20h30** salle polyvalente.

Deux pièces au programme :

En introduction **Putain d'pendule** et suivi de **Le coupable est dans la salle**.

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager les artistes et mener l'enquête.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le **21 juin 2023 de 19h à 23h30** à **Lardy, parc de la mairie**

Pour cette édition 2023, nous retrouverons une formation composée de noms connus des habitués de la Fête de la Musique à Lardy et du pub-concert le Pélican : emmenés par Jimi Drouillard et Léna Woords, Laura Drouillard et Mathias Di Gusto, Matteo Casati, Romain Bouiges et d'autres surprises... Ça déménage au chant tout comme du côté des musiciens avec charme et énergie... Une soirée Led Zeppelin & rock'n roll, voilà qui promet encore une Fête de la Musique d'anthologie à Lardy !

Tout public – entrée libre. Restauration sur place.

- 19h : les élèves des musiques actuelles du Conservatoire de musique de Lardy.

- 20h30 : Léna, Jimi and friends..

EXTENSION DES HORAIRES DE LA NAVETTE

Horaires de la navette pour les courses du quotidien (sauf les RDV médicaux) :

Mardi 9h-11h / Jeudi 13h30-15h30

Vendredi 9h-11h (Carrefour Market de Marolles ou sur le marché)

Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

Inscription / renseignement : 01 64 56 29 01.

CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

BRASSERIE DE L'ÉGLISE « CHEZ BÉA »

Plats à emporter du lundi au vendredi
Tous les mercredis midi sandwich américain à 8 €.

Jeudi 1^{er} juin : tête de veau

Dimanche 4 juin : paëlla à emporter

Mardi 13 juin : repas pour tous

Vendredi 30 juin : moules frites

Plats à emporter du lundi au vendredi

Pensez à réserver

Tél : 01 69 14 82 51

Entre 9h et 15h

RELAIS DE CHEPTAINVILLE

Churrasco poulet à la portugaise et travers de porc, tous les samedis.

Lundi au vendredi : 6h30-19h30

Samedi : 8h-19h30

Tél. : 01 69 14 82 19

BOULANGERIE –

« Boulangerie du pêcheur »

NOUVEAUX HORAIRES

À COMPTER DU 1^{ER} JUIN

Lundi : FERMÉ

Mardi et mercredi : 7h-13h et 16h30-19h

Jeudi : FERMÉ

Vendredi : 7h-13h et 16h30-19h

Samedi : 7h-13h

Dimanche : 7h-13h

Tél. : 01 64 92 77 52

LA FERME LA DOUDOU

La boutique est ouverte :

Mardi, mercredi, jeudi :

10h-12h et 14h-19h

Vendredi et samedi : 10h-19h

Dimanche : 10h-12h et 14h-18h

Fermée le lundi

ÉPICERIE DE CHEPTAINVILLE

Ouverte tous les jours de 10h-13h et de 16h-20h.

Vous pouvez commander vos paniers légumes. Possibilité de payback.

Tél. : 01 60 80 48 54

EVRAS HORTICULTEUR

Lundi au vendredi : 9h30-18h30

Samedi : 9h30-18h

Dimanche : 9h30-13h.

Tél. : 01 60 83 21 12

SALON de COIFFURE ANTUAN VASCKG

Ouvert du mardi au samedi de 10h-19h.

Tél. : 01 64 56 15 15

FLEUR DE COTON

Ouvert du mardi au vendredi de 10h-19h et le samedi de 9h-18h.

Tél. : 09 50 10 43 87

CAMION PIZZA FRANKY

Tous les jeudis soir sur le parking route de la Ferté Alais de 17h-21h.

Tél : 06 09 07 86 33

INFORMATIONS PERMANENTES

COLLECTE DES DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF

Ordures ménagères : mardi matin
(sortir les bacs la veille après 19h)

Emballages / papiers : mercredi matin
(sortir vos bacs la veille après 19h)

Déchets végétaux : Mardi après-midi

Verres : 5 bornes d'apport volontaire :
ZAC du Charbonneau, route de Marolles,
parking gymnase, parking du Cimetière et
parking de la Mairie.

Papiers : à mettre dans votre poubelle
d'emballages ou dans les bornes prévues :
route de Marolles, parking des écoles et
parking de la Mairie.

Encombrants : GRATUIT, sur demande :
<https://www.coeuressonne.fr/>
N° vert 0 800 293 991

Déchèterie d'Égly, rue des Meuniers

Horaires d'été du 01/04 au 14/10

Mardi, mercredi, jeudi :

10h - 12h et 13h - 17h45

Samedi : 9h - 12h et 13h - 17h45

Dimanche et jours fériés : 9h - 12h

Déchèterie de Lardy, rue J. Cartier

Horaires d'été du 01/04 au 14/10 :

Lundi, jeudi, vendredi :

10h - 12h / 13h - 17h45

Vous devez vous munir de la carte d'accès aux
déchèteries du SIREDOM.

Infos : www.coeuressonne.fr/déchets

PERMANENCES DU MAIRE

Madame le Maire et ses adjoints sont à
votre disposition sans rendez-vous tous les
samedis matin.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi ➤ 9h - 12h / 14h - 18h15

Mardi ➤ 14h - 19h

Mercredi ➤ fermée

Jeudi ➤ 9h - 12h / 14h - 18h15

Vendredi ➤ 14h - 18h15

Samedi ➤ 9h - 12h

Tél. ➤ 01 69 14 82 12

accueil@cheptainville.fr

ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS

De préférence sur RDV

01 69 14 82 12

accueil@cheptainville.fr

SERVICE URBANISME

Sur RDV lundi et vendredi 15h - 18h

01 69 14 89 74

urbanisme@cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Vous avez 16 ans ! Présentez-vous à
l'accueil de la Mairie avec une pièce
d'identité, votre livret de famille et un
justificatif de domicile **dans le trimestre** qui
suit.

PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Bougraud et Alexandre Touzet,
élus du canton d'Arpajon, répondent à vos
questions sur rendez-vous à la Maison
Départementale des Solidarités,
25 bis route d'Égly à Arpajon.

Contact : 01 77 58 12 36

PERMANENCES DE NOTAIRES

Consultations juridiques **gratuites et sur
rendez-vous** au Point d'accès au droit
d'Arpajon (4 rue du Docteur Verdié).

Date permanence :

Mardi 6 juin de 9h à 12h

Contact : 01 69 78 09 19

RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E)

Vous recherchez une assistante
maternelle, contactez la responsable du
relais du secteur de Cheptainville :
Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

AIDES INFOS SOURDS (AIS)

Permanence juridique avec
un interprète en langue des signes.

Sur rendez-vous : mjd@coeuressonne.fr



MAISON MÉDICALE DE GARDE (91)

Week-ends et jours fériés, en l'absence de
votre médecin traitant, contactez
le 01 64 46 91 91 afin d'être orienté vers la
maison médicale de garde la plus proche.

Site internet : www.fame91.org

DISPOSITIF « AVEC NOS PROCHES »

Si vous êtes un AIDANT

Un numéro unique pour toute la France :
01 84 72 94 72

NUMÉRO VERT DÉPARTEMENTAL- POUR LES AIDANTS DU 91

Un numéro vert gratuit ➤ 0805 38 14 14
7j/7 – 8h à 22h

L'association **Espace Singulier** vous mettra
en contact avec la personne qui saura
répondre à votre demande.

Infos : www.essonne.fr

TAXI VSL

Équipé pour l'**handicap** et conventionné prise
en charge 100% par Sécurité Sociale
24h/24h – Tél. : 06 50 22 34 28

URGENCE ASSAINISSEMENT

Problème d'écoulement de vos évacuations
d'eaux usées ou d'eaux pluviales en dehors de
votre propriété, vous pouvez contacter
l'astreinte assainissement. Ce service est assu-
ré en dehors des heures ouvrées pour les inter-
ventions d'urgence, du lundi au vendredi de
18h à 8h30 ainsi que week-ends et jours fériés.
Un numéro d'appel unique a été mis en
place, 24 h/ 24 et 7j/7 : **0 800 231 291**

URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 4 JUIN
PHARMACIE DES THERMES
5 place de l'église
FORGES LES BAINS
01 64 91 11 24

DIMANCHE 11 JUIN
PHARMACIE CENTRALE
15 place du marché
MONTLHERY 01 69 01 00 27

DIMANCHE 18 JUIN
PHARMACIE MAISON NEUVE
Centre commerciale Auchan
BRETIGNY SUR ORGE
01 60 85 04 88

DIMANCHE 25 JUIN
PHARMACIE DE LA GARE
36 avenue Charles de Gaulle
MAROLLES EN HUREPOIX
01 69 14 80 70

➤ Pharmacies de garde de nuit :
contactez obligatoirement
au préalable la Gendarmerie d'Égly
Tél. : 01 64 90 00 64

MAISON MÉDICALE 2 RUE DES CORMIERS

Mélissa LEBRETTE et Aurélie SIMON,
infirmières

Tél. : 07 83 88 40 82

Karine et Guillaume BOUSSARDON,
kinésithérapeutes

Tél. : 01 64 91 26 32

Marie AUVRAY, ostéopathe

Tél. : 06 20 21 23 81

Kevin ROLAND-DURANTI, podologue

Tél. : 07 69 24 61 96

NUMÉROS D'URGENCE

- Pôle santé médi-centre/SOS Médecins
19 rue Libération – 91750 Chevannes
0826 88 91 91 (visite à domicile)
0825 56 91 91 (sur site)
- 15 ➤ Urgences médicales - SAMU
- 17 ➤ Police
- 18 ➤ Pompiers
- 112 ➤ Numéro d'urgence européen
- 119 ➤ Enfance maltraitée
- 0800 231 291 ➤ Astreinte assainissement
- 3919 ➤ Violences Femmes info

VENTE BIEN IMMOBILIER CONTRÔLE CONFORMITÉ RÉSEAU COLLECTIF ASSAINISSEMENT

Les vendeurs doivent contacter
exclusivement pour la commune, la Société
Véolia Eau au : **09 69 36 05 42.**

CHEPT'INFOS

Contact : Anais ANTONINI

Mail : communication@cheptainville.fr

Site internet : www.cheptainville.fr